



Ville de Rigaud

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue au 10, rue Saint-Jean-Baptiste Est, Rigaud Édifice Paul-Brasseur – Salle de l'Amitié, le 17 juin 2025 à 14 h 00

Sont présents : M. Charles Meunier, conseiller
M. Marc Noël, conseiller
M. Kevin Ménard, conseiller
M. Yves Pelletier, conseiller
M. Alain Lapointe, conseiller

Ainsi que : M. Jean-Virgile Tassé-Themens, directeur général par intérim
M^{me} Vanessa Beaulieu, greffière adjointe

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Marie-Claude Frigault.

Les résultats des votes indiqués au présent procès-verbal excluent le vote de la présidente, à moins d'une mention différente à l'un de ceux-ci.

Ouverture de la séance

Les membres présents à l'ouverture de la séance, formant quorum, la séance est déclarée ordinairement constituée par la présidente à 14 h 00.

Constatation que l'avis de convocation a été signifié tel que requis

Conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes*, les membres du conseil constatent et confirment que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été dressé et signifié à tous les membres du conseil.

2025-06-154

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Marie-Claude Frigault et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté comme suit :

1. Ouverture de la séance
2. Constatation que l'avis de convocation a été signifié
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Gestion du personnel – Destitution – Employé cadre numéro 13-0001
5. Période de questions allouée aux citoyens sur les sujets de l'ordre du jour
6. Clôture de la séance

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

2025-06-155

Gestion du personnel – Destitution – Employé cadre numéro 13-0001

CONSIDÉRANT QUE le 18 octobre 2024, l'employé cadre numéro 13-0001 a été suspendu sans solde par la mairesse à des fins d'enquête ;

CONSIDÉRANT les faits portés à l'attention du conseil municipal concernant l'employé identifié par le numéro 13-0001 (ci-après « l'employé »), qu'il est inutile de nommer aux fins de la présente résolution vu son caractère public, mais dont tous les membres du Conseil connaissent l'identité ;



Ville de Rigaud

Procès-verbal de la séance extraordinaire
tenue au 10, rue Saint-Jean-Baptiste Est, Rigaud
Édifice Paul-Brasseur – Salle de l'Amitié, le 17 juin 2025 à 14 h 00

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Marie-Claude Frigault et résolu :

- 1. De destituer l'employé cadre numéro 13-0001, et ce, à compter du 17 juin 2025 ;
- 2. Qu'une copie de la présente résolution soit acheminée à l'employé.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

Période de questions allouée aux citoyens sur les sujets de l'ordre du jour

Les citoyens présents sont invités à poser leurs questions.

2025-06-156
Clôture de la séance

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par Marie-Claude Frigault et résolu que la présente séance soit clôturée 14 h 07.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

Original signé au livre des PV
Marie-Claude Frigault
Mairesse

Marie-Claude Frigault
Mairesse

Original signé au livre des PV
Vanessa Beaulieu
Greffière adjointe

Vanessa Beaulieu
Greffière adjointe